



PV
Assemblée générale
du 25 septembre 2004
à 14h35
Cossonay (salle communale)

Présences :

Comité : Willy Jaques, président, Olivier Bünzli, vice-président, Florence Berger, Pierre-Alain Dépraz, Yves Bugnon.

Invités : René Martinet, Prés. d'honneur, Lise Dutruy, Jean-Marc Poulin, Président ACJ, Robert Cardinaux, Arlette Roberti, Claire Martin, Bernard Dutruy
Anne-Marie Antonioli, Alain Devallonné

Excusés : Pierre-Louis Nanchen, Président de la Comm. mus. de la Féd. des Soc. de Chant du VS ; André Maeder, Bulletinier de A l'Unisson ; Frédy Henri secrétaire SCCV ; Catherine Nicole ; René Falquet ; Chantal Leresche ; Marie-Hélène Dupard, Claire Martin, Anne Ramoni, Etienne Bettens, Christophe Gessenay, André Ducret, « L'Amitié » d'Arzier-Le Muids, Lilette Ruffieux, Gérald Morier-Genoud, Madeleine Duret, Sylvia Contesse, secrétaire AVDC.

0. BIENVENUE, SALUTATION AUX INVITES, APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR.

1. PV DE L'ASSEMBLEE DU 27 SEPTEMBRE 2003 TENUE A DUILLIER

Ce PV a été publié sur internet, il est approuvé sans remarques.

Décharge en est donnée à son auteur, avec remerciements.

2. RAPPORT DU PRESIDENT

Comme annoncé l'an dernier et écrit, quelques modifications ont été apportées à l'**offre de nos cours** :

1. Les **cours pour choristes** ont lentement, mais sûrement perdu de leur attrait auprès des chanteurs de nos chorales. Au fil des années, le réservoir de personnes intéressées par ce type de formation a été épuisé, et nous avons décidé d'en changer la forme : dès maintenant, ce sont des cours qui s'organisent dans les chorales, par les chorales.
2. En ce qui concerne les **saisons thématiques**, dont Yves Bugnon parlera plus longuement, nous avons jugé utile de répondre chaque année à un besoin nouveau, ce qui nous incite à choisir un thème particulier ; pour la saison 2004 – 2005 nous avons décidé de nous centrer sur les chœurs de jeunes et les chœurs d'enfants, domaine un peu négligé jusqu'à ce jour, alors qu'il connaît un véritable regain d'intérêt, et qu'il existe peu de personnes formées à cette discipline différente.
3. Le **certificat** reste évidemment le fleuron de notre offre régulière, tous les deux ans ; à la fin de chaque session, nous espérons en débiter une nouvelle ; il y a peu encore, nous espérons démarrer dès septembre avec une nouvelle volée, nous avons toutefois préféré reporter d'une année pour disposer de suffisamment de candidats d'un niveau qui nous garantirait qu'il n'y ait pas d'échecs en cours de route. La dernière expérience a été extrêmement positive, puisque, à une exception près, tous les candidats sont parvenus au bout de l'exercice (2 ans) et ont réussi l'examen. Nous préférons donc continuer en assurant un bon taux de réussite, plutôt que d'accepter des candidats dont nous ne sommes pas absolument sûr des aptitudes et de la motivation.

Tous ceux qui souhaitaient prendre ce cours ont été avisés qu'ils pourraient se présenter l'an prochain. Merci à Yves Piller, responsable du succès de la précédente volée, et qui s'est d'ores et déjà annoncé disponible pour la volée 2005 – 2007.

En ce qui concerne les **rapports avec nos partenaires**, il faut préciser que l'AVDC ne pourrait faire tout ce qu'elle entreprend sans collaborer avec de nombreux partenaires. Le président de « A Cœur Joie » est présent, la Société Cantonale des Chanteurs Vaudois est largement représentée aujourd'hui, nous avons aussi renforcé nos échanges avec nos collègues d'autres cantons. Une jeune organisation, la COROMUS (Commission Romande de Musiques), née il y a deux ans, a pris de la bouteille, trouvé sa vitesse de croisière et sa légitimité, mais en plus, elle tisse des liens outre-Sarine, grâce à Yves Bugnon pour l'AVDC afin que notre association améliore ses collaborations et continue à recruter des professeurs de grande qualité au-delà des frontières de notre canton, et parvienne à ouvrir ses cours également à des participants d'autres cantons. Ces projets sont en devenir, mais nous sommes certains qu'ils aboutiront à des résultats dans un proche avenir.

Une part importante de notre budget est financée par le canton, qui paie la formation. L'État a nous a toujours accordé sa confiance et son soutien. Nous nous réjouissons de cette collaboration, et souhaitons qu'elle se prolonge longtemps encore malgré la situation financière difficile du Canton. Nous adressons nos remerciements et notre reconnaissance aux responsables concernés pour leur soutien.

Remerciements à tous nos professeurs pour la qualité de leur travail. Vous les plébiscitez. Ils ont du succès et vous persuadent de vous réinscrire ! Une particularité, si l'on regarde les listes de participants, c'est qu'ils sont longs à se décider à s'inscrire à un cours AVDC. Ils peuvent chanter depuis 5 – 10 – 15 ans dans un chœur où on leur parle de nos cours, et ils ne bougent pas. En revanche, lorsqu'ils ont franchi le pas, en principe, 60 à 80 % des élèves d'un cours reviennent l'année suivante, et peut-être celle d'après, ce qui est bon signe. Petit problème : ils ne le disent peut-être pas assez autour d'eux ! Alors parlez-en.

Merci à Yves Piller pour son travail dans le cadre du certificat, merci et bravo à l'équipe du certificat qui a souhaité poursuivre son aventure en chantant ensemble puisque, ce matin, à 7 h. à Romont, dans le cadre des vingt heures de Romont, ils chantaient dans le temple. Ils pensaient avoir 25 ou 30 auditeurs, mais l'église était pleine. Vous les avez entendus ce matin, je pense qu'ils peuvent faire du bon travail en tant que chefs, mais aussi en tant que chanteurs. Merci au comité, 4 présents et 2 absents (Sylvia est en vacances et Gérald Morier-Genoud est malade). Je remercie le canton pour son soutien financier et lui recommande de ne pas nous oublier pour les exercices prochains.

3. COURS – RAPPORT DES RESPONSABLES

- 3.1. **Cours suivis :** Luc'O souligne que l'offre est présentée dans « A l'Unisson ». Les cours se remplissent gentiment, il y a encore de la place partout. Les lignes du tableau ne comportant pas de délai d'inscription concernent des cours qui ont déjà commencé, ils s'adressaient à des gens ayant déjà suivi des cours précédents et avisés personnellement, le cours « répertoire » concernant les personnes ayant suivi deux cours ou davantage, le menu de ces cours devient donc différent.

- 3.2. Culture vocale en chorale** (également par Luc'O): Il s'agit d'une offre de remboursement partiel concernant les professeurs venant dans une chorale. Ce « service à domicile » connaît un grand succès. La saison précédente, il y a eu 24 remboursements (dont certains cours s'étendent sur 12 semaines !); c'est un énorme investissement de la part des chorales, puisque nous avons remboursé, à raison de 10% du salaire des profs et de leurs frais de transport, Fr. 3'846.-. Je vous encourage à continuer. Le formulaire est disponible sur internet, ou sur demande téléphonique. Nous recherchons même pour vous les professeurs si vous n'en connaissez pas.
- 3.3. Cours pour choristes** (sous la responsabilité de Gérard) : Au lieu de centraliser, l'AVDC confie désormais cette organisation aux personnes qui en font la demande, qui choisissent ainsi le lieu et le moment qui leur convient. L'AVDC met alors un professeur à disposition. Le nombre minimum requis de participants est de quinze, ce qui permet à une seule chorale, ou à deux chorales réunies, d'organiser ce genre de cours. On peut par exemple profiter de l'absence d'un chef de chœur (vacances ou service militaire) pour le faire.
- 3.4. Lire la musique** : Ces cours fonctionnent depuis longtemps, ils peuvent être organisés lorsque une quinzaine de personnes éprouvent le besoin de s'améliorer dans ce domaine : à nouveau, nous trouvons un professeur et participons au financement.
- 3.5. Séminaire** : Florence Berger explique que, comme d'habitude, le séminaire a eu lieu à Château d'Oex, avec quelques nouveautés, dont notamment un cours sur les chœurs d'enfants qui a eu beaucoup de succès. Une autre nouveauté a été « l'éveil en musique » qui réunissait tout le monde au début de la journée, ce qui a été très apprécié et sera donc renouvelé.
Le prochain séminaire est à agender les 5, 6 et 7 mai 2005, toujours le week-end de l'Ascension, toujours à Château d'Oex, mais plus à la Soldanelle.
Suggestion : Le cours de rythmique organisé cette année a eu énormément de succès, il serait bien de le reprendre l'an prochain.
Réponse : Florence explique qu'en général, il y a alternance, une année sur deux, entre le cours de rythmique et un autre cours (cette année ce sera sur la respiration), mais étant donné l'enthousiasme de la vingtaine de participants et celui suscité par notre professeur, engagée au pied levé pour remplacer l'absence de la titulaire, il sera possible de renouveler l'expérience.
- 3.6. Certificat** : Florence Berger n'a pas grand-chose à ajouter au rapport du président. Elle donne simplement, avec félicitations, la liste des personnes ayant obtenu le certificat cette année : Marie-Luce Bran Luc'O (qui l'a eu pour la deuxième fois !) Maxime Grand, Marlène Jacot, Fabrice Prélaz, Pascale Roch, Lia Singh, Eva Tortelli et Fritz Wihler.
Comme mentionné, il n'y avait que 5 candidats disponibles cette année, et le cours est donc reporté d'un an. Dans l'intervalle, Gilbert Besançon a mis sur pied, dans le cadre des cours suivis, un cours intitulé « Harmonie, gestes et compagnie », de 10 samedis matin qui sera une excellente mise à niveau pour la volée du certificat.
Question : L'examen de solfège ayant déjà eu lieu, y en aura-t-il un nouveau l'an prochain ?
Réponse : Les personnes qui ont passé l'examen d'entrée cette année n'auront pas besoin de le refaire. Un examen (éventuellement deux) sera organisé pour ceux qui ne l'ont pas encore fait, ainsi que pour ceux qui ont échoué cette année.

4. SAISONS THEMATIQUES

Yves Bugnon explique que les cours d'initiation à la direction fonctionnent toujours bien, chaque année, ainsi que la préparation au certificat. En revanche la formation continue pour chefs de chœur pêche. Il y a deux ans, le cours a dû être supprimé faute de participants. Or cette remise en question paraît essentielle.

Nous avons donc choisi un thème dans le vent, celui de la transmission de l'amour et de la pratique du chant à nos enfants et à nos jeunes. Les HEP ne formant plus de futurs chefs de chœurs, c'est à nous qu'il appartient de prendre en charge la continuité des chefs et de cet enseignement. Nous représentons les chefs de chœur, la SCCV représente les chanteurs, et nous ne sommes pas les seuls. ACJ s'en soucie aussi, et au niveau romand, les commissions de musiques (surtout de 4 cantons, soit FR VS GE VD (NE et JU ne participent pas) sont soucieux de cette pratique chorale chez les jeunes, au niveau suisse.

Yves fait un exposé détaillé sur le cours imaginé autour des chœurs d'enfants et de jeunes. Ce cours peut être suivi dans son ensemble, ou en choisissant un ou plusieurs modules. Les 5 premiers modules vont de la constitution à la pratique d'un chœur d'enfant, les deux derniers sont axés sur le travail pratique (l'un avec un des chœurs d'enfants d'Yves, l'autre avec « l'Annonciade » d'Yves Piller). Pour ce faire, Yves s'est entouré de Pierre Glardon (problème de la pratique chorale dans les écoles), de Florence Biemann, Stéphanie Burkhard et Marga Liskutin (technique vocale), de trois compositeurs : Michel Hostettler pour la partie classique, Patrick Bron pour la partie jeune, Marie Henchoz : pour la partie enfants.

Le cours comprendra également une découverte de la Bibliothèque Universitaire, d'un magasin de musique et du Conservatoire, pour parler partitions, choix, éditions.

Il s'agit là d'une grande aventure, et il faudrait que chacun fasse un effort pour faire connaître ce projet aux personnes concernées.

Suggestion : Il serait intéressant de nous faire relayer par la presse pour que l'action soit publiée hors de notre cercle restreint.

Réponse : Oui, c'est un bon sujet de dossier.

En plus, pourquoi ne pas convoquer des responsables de chœurs d'enfants un samedi matin pour les informer de vive voix ?

Réponse : Nous avons établi une liste des acteurs de cette vie musicale et chorale pour nous adresser aussi à eux. Il est vrai qu'il est difficile d'atteindre les gens, mais nous sommes persuadés que nous répondons à un besoin.

5. A L'UNISSON

Willy Jaques rend hommage à André Maeder, qui a porté tout seul à bout de bras les 30 premiers numéros de ce journal. Il relève la qualité de son travail et sa patience dans les tâches difficiles, notamment celle de faire respecter les délais à chacun ! L'assistance le remercie par acclamations.

Son successeur, Bernard Dutruy, est présent, il a participé à l'élaboration du numéro 31 et va reprendre le flambeau. Merci et bons vœux pour ce travail indispensable.

Bernard Dutruy signale qu'il n'a pas la patience d'André, qu'il n'est pas aussi gentil. Il ajoute qu'il va faire ce travail avec passion, ce qui lui permet de reprendre pied dans le monde choral qu'il avait quitté. Il donne un seul conseil, celui de lire et méditer le mot du rédacteur...

6. FINANCES

6.1. Rapport du trésorier par Pierre-Alain Dépraz,

« L'appui du service culturel de l'État de Vaud nous permet, cette année encore, de vous présenter des comptes équilibrés. Nous ne savons pas ce que nous réserve l'avenir, il faut certainement s'attendre à des restrictions budgétaires importantes dans les années à venir. Notre souci premier est de faire en sorte que les investissements importants soient réalisés pendant les années des chiffres noirs. C'est la raison pour laquelle, après avoir mûrement réfléchi et préparé le futur fichier central sur internet, nous sommes passés aujourd'hui à la phase cruciale de son développement. En effet, depuis quelques semaines, des programmeurs planchent sur le sujet, nous sommes donc passés du projet à la réalisation. Grâce aux réserves accumulées jusqu'à aujourd'hui dans ce but, nous pourrions mener ce chantier à bien sans emprunter ni risquer des frais inutiles en intérêts et autres. Nous avons également remplacé le matériel bureautique indispensable à notre autonomie. Ces outils de travail modernes vont nous aider à être encore plus performants, tout en maintenant une souplesse de travail que l'on pourrait nous envier. C'est dans cet esprit que nous oeuvrons, ce qui nous permet de continuer à vous proposer des cours de qualité à des prix raisonnables.

Le subside de l'Etat, pour	54'750.00
cette année, a couvert les déficits suivants :	
pour la formation	29'221.30
frais généraux comprenant le journal A l'Unisson	
et la maintenance du site internet,	11'397.00
subsidés redistribués, ceci essentiellement dans les gymnases de	
Lausanne et Morges qui organisent des séminaires chaque année	3'125.00
participation aux frais administratifs	11'007.20
le solde des frais administratifs, dont une réserve de	14'000.00
pour la création du fichier central sécurisé sur internet et	6'000.00
pour le remplacement des logiciels et machines de bureau	
est assuré par les	21'335.00
de produit par l'encaissement des cotisations annuelles.	

Le résultat final se solde par un bénéfice de 338.65

Ce qui veut dire que si les subsides diminuaient, nous aurions encore les cotisations de nos membres, qui, depuis quelques années ont été essentiellement placées sous forme de réserve pour les investissements proches, et qui pourraient être notre soupape de sécurité.

Donc, pour les 2-3 ans à venir, je pense qu'on peut continuer avec le sourire, mais sans faire de folies, pour sauvegarder les intérêts de l'art choral.

Le bilan de l'exercice :

Disponibles pour	78'171.03
Actifs transitoires :	3'995.00
Mobilier, ordinateur :	4'002.00
Fonds propres	85'829.38
Bénéfice de Fr.	338.65
Chiffre d'affaires :	86'168.03 pour la saison écoulée.

René Martinet : S'il devait y avoir une réduction linéaire des subsides de l'Etat, vous devez savoir qu'au début, nous avions Fr. 100'000.-. Alors qu'à l'époque, l'AVDC était convoquée deux fois par année par le conseiller d'Etat Cevey, deux ou trois personnes influentes en politique nous avaient conseillé d'utiliser ces fonds, et pas moins. Maintenant que nous sommes à Fr. 80'000.-. s'il devait y avoir partage, il faudrait partir du

chiffre initial de Fr. 100'000.- et dire qu'on a déjà donné. De plus, René Martinet pense que l'art choral peut être défendu au Grand Conseil, s'il devait y avoir des réductions, un appel assez large dans les chorales pourrait nous éviter de devoir passer à la trappe. Il espère ainsi ne pas partager le pessimisme du comité.

Willy Jaques répond que gouverner, c'est prévoir, et qu'il vaut mieux être prudents que de se trouver un jour tout surpris qu'il y ait moins que prévu.

6.2. Rapport du vérificateur des comptes

(Jean-François Gerdil) : « Les vérificateurs se sont réunis le 22 septembre 2004 au domicile du trésorier, Pierre-Alain Dépraz. Les nombreux pointages que nous avons effectués dans le livre comptable ainsi que les explications très claires de Pierre-Alain nous amènent à la conclusion que tout est en ordre dans la comptabilité de l'association. Nous invitons l'assemblée générale à donner décharge au trésorier et au comité pour la tenue impeccable des comptes. Cossonay, le 25 septembre.

Signé : Pascale Roch Jean-François Gerdil »

Ce rapport est approuvé par acclamations.

6.3. Cotisations

L'AVDC vit depuis fort longtemps avec Fr. 25.- par année pour les membres individuels, et ne voit aucune raison de diminuer cette cotisation. Accepté par acclamations.

6.4. Nomination des vérificateurs des comptes.

Jean-François Gerdil, qui a déjà fonctionné deux ans de file doit être relevé.

Pascale Roch et Blaise Besuchet (ancien suppléant) peuvent être renommés, et Fabrice Prélaz est élu à l'unanimité comme nouveau suppléant.

Piccolo précise que la séance de vérification des comptes est fixée au mercredi précédent l'assemblée, soit le 21 septembre 2005 à 18 h. à son domicile.

7. NOMINATION DU COMITE

Le comité actuel est réélu par acclamations.

8. ASSEMBLEE 2005

Elle aura lieu le 24 septembre 2005.

Nous attendons une candidature pour la prendre en charge.

Remarque : Quelqu'un regrette que cette date tombe en même temps que les 20 heures de Romont. Il n'y aura pas de problème pour l'an prochain, étant donné que Romont n'a lieu que tous les deux ans.

9. DIVERS

9.1. Le président du mouvement A Cœur Joie se félicite des excellentes relations entre les deux associations et souligne qu'il y a beaucoup de projets communs. Il fait 4 communications :

9.1.1. Il signale d'abord que Véronique Carrot, qui a enthousiasmé tout le monde l'an dernier par sa pédagogie et son enthousiasme, se trouve cette année en année sabbatique. Déchargée du chœur de l'Opéra, elle aimerait pouvoir retravailler ici ou là en remplacement ou faire 3 semaines à un endroit, etc. avec des chœurs de base, comme ceux que nous connaissons tous et pas seulement avec des professionnels.

Elle se met à disposition des chorales comme le font Marianne et Marie-Hélène, pour faire du dépannage, toute cette saison et jusqu'en juin prochain.

- 9.1.2. Il signale, pour le 11 décembre à Montreux, à l'auditorium Stravinsky un concert A Cœur Joie, avec au programme le Stabat mater de Rossini, le Schicksaalslied de Brahms et le psaume 91 de Mendelsohn. Sous la direction de René Falquet. Les billets, de 20 à 60 francs sont à commander au 079/216-82-59 ou sur pauline.gobits@freesurf.ch.
- 9.1.3. Il annonce aussi que dans le domaine des jeunes ACJ n'est pas en retard, puisqu'un atelier « chœurs de jeunes » (45 jeunes de 15 à 25 ans) vient de démarrer sous la direction de Jacqueline Savoyant, travaillant à la création d'une comédie musicale écrite par Irène Hausmann « D'amour et de rage » Appel : ça manque de mecs... Tout jeune mâle de 7 à 77 sera le bienvenu.
- 9.1.4. La 11^e semaine chantante ACJ internationale de Lausanne du 2 au 10 juillet, comprendra des ateliers, et un stage de direction chorale ainsi que de la culture vocale.
- 9.2. Yves Bugnon parle des relations de l'AVDC au niveau suisse. Il évoque notamment le forum de discussion qui a eu lieu à Hasliberg (BE) il y a deux ans, à Bâle ce printemps, et qui sera organisé par les romands le 20 mai à Yverdon, à la veille du premier week-end de la Cantonale vaudoise. Ce forum, qui a pour but de prendre des décisions au sujet du chant choral sur le plan helvétique, va créer un symposium en juillet 2007 sur l'art choral pour les chefs de chœur de toute la Suisse. Son deuxième objectif concerne les chœurs d'enfants et de jeunes. (Que fait-on au niveau helvétique pour stimuler la création de chœurs d'enfants et de chœurs de jeunes). Son troisième objectif consiste à unifier le certificat non professionnel, dans le but d'avoir un papier reconnu dans toute la Suisse. Yves encourage chacun à profiter de la venue du Chœur suisse des jeunes, le 21 mai à la Cantonale, pour aller les écouter et les encourager.
- 9.3. André Devalloné (SCCV) remercie de l'invitation et rappelle la journée Frank Martin anniversaire de sa mort (organisée par COROMUS) qui aura lieu le 21 novembre à Genève, avec journée de préparation le 13 novembre.
- 9.4. Il rappelle également la fête cantonale à Orbe, 21-22 mai, 28-29 mai, avec des ateliers offerts aux sociétés qui participent à la Cantonale et beaucoup d'activités intéressantes.
- 9.5. Yves Bugnon signale encore que, l'an prochain, la COROMUS ne fera pas une journée à la mémoire d'un compositeur, mais bien une journée pour les chefs de chœurs (c'est lui qui s'en occupe) ainsi qu'un voyage en octobre pour amener les chefs de chœurs intéressés à Paris rendre visite aux 4 maîtrises les plus importantes de Paris (Maîtrise Notre Dame de Paris, maîtrise de Radio France, maîtrise de Versailles et maîtrise de l'opéra de Paris (Hauts-de-Seine).
- 9.6. Alain : Pour la SCCV rappelle aussi le 16^e séminaire d'automne animé par Jacqueline Savoyant, autour du rythme.

Remerciements, clôture de l'assemblée 2004.